

33 700 euros ! C'est le budget 2016 alloué à la police intercommunale pour les 27 600 habitants de Juine et Renarde, soit 1,22 € par personne !

Contrairement à ce que Mme le maire a fait croire à une administrée qui s'en offusquait lors du dernier conseil municipal, en prétextant que nous ne cherchions que le buzz, ce budget ne prend absolument pas en compte la masse salariale de nos policiers et n'est pas exclusivement consacré à la ville d'Etréchy. C'est le budget qui sert au fonctionnement du service.



Ce nouveau mensonge public et le silence de M. Ragu, président de notre intercommunalité présent lors de ce conseil en dit long sur la politique sécuritaire de notre collectivité.

Comment ces élus qui reconnaissent, certes du bout des lèvres, que les actes de délinquance sont nombreux au sein de notre intercommunalité peuvent-ils brader notre sécurité ?

Quand on pense que le budget alloué à la communication est de 22 800 €, on se demande finalement quelles sont leurs priorités ?
Votre sécurité ou bien leur propagande ?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VOUS VOULEZ NOUS RENCONTRER, CONTACTEZ-NOUS !

Mèl : etrechybleumarine@gmail.com

tel : 06/52/09/08/33



**SOUTENEZ ETRECHY BLEU MARINE,
REJOIGNEZ-NOUS !**

- ☐ Je désire adhérer à Etréchy Bleu Marine
- ☐ Je désire faire un don à Etréchy Bleu Marine
- ☐ Je désire rencontrer un élu d'Etréchy Bleu Marine

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ ADRESSE : _____

TEL : _____ MAIL : _____

Cotisation simple => 15 euros Cotisation couple=> 25 euros Jeunes (-25ans) et revenus modestes=>10 euros

Donation libre => _____ euros

Retournez votre règlement par chèque à l'ordre de « Etréchy Bleu Marine », 31 rue de la voie Bossène, 91580 ETRECHY
Ou bien contactez nous soit au 06/52/09/08/33, soit par mail à etrechybleumarine@gmail.com.

Site internet : etrechybleumarine.over-blog.com et aussi sur FACEBOOK !



Etréchy

Bleu Marine



Bulletin d'information N°6 - Printemps 2016 imprimé par nos soins / ne pas jeter sur la voie publique

Éditorial par François HELIE



La France connaît depuis environ un an les pires attaques djihadistes de son histoire et nous ne pouvons que constater que toute l'Europe est maintenant touchée. Ces fondamentalistes islamistes n'hésitent plus à s'attaquer aux symboles de notre culture et de notre république. Preuve des lacunes du modèle de tolérance, de « vivre ensemble », voire de laisser-faire mis en place depuis plusieurs décennies.

Les réponses gouvernementales sont-elles à la hauteur de notre besoin de sécurité ? A l'état d'urgence a succédé l'état d'impuissance ! Impuissance face au diktat de Bruxelles, impuissance à endiguer la déferlante migratoire, impuissance face au communautarisme, impuissance face à la montée du chômage et surtout, impuissance face au chaos intérieur !

Comment avons nous pu laisser s'implanter le collectif « Nuit debout » qui a transformé la place de la République, lieu symbolique de l'unité face au terrorisme islamiste en une « Zone à défendre », base arrière de groupuscules d'extrême gauche qui n'hésitent pas, eux aussi, à s'en prendre aux symboles de notre république.

Au terrorisme islamique s'est substitué un terrorisme idéologique ayant pour prétexte une loi contre les salariés et qui n'hésite pas, lui aussi, à s'en prendre violemment aux forces de l'ordre, attaquant leurs commissariats, brûlant leurs voitures, n'hésitant pas à saccager mobilier urbain et véhicules de particuliers, et n'hésitant pas à déverser toute sa haine d'un système qui les protège et ceci partout en France.

Mais quelle réponse nous proposent l'exécutif et le législatif ? Aucune, à part des effets d'annonce comme le « Ça va mieux » de notre Président ou bien le « Nous condamnons » de ceux qui se disent « Les Républicains ».

Le Front National avait depuis bien longtemps prédit ce que nous subissons actuellement en y apportant les solutions. Il a fallu que l'exécutif soit à cours d'idées pour qu'il applique enfin ce que le FN préconisait depuis le début, mais sans avoir la réelle volonté de le faire...**Et ceci peut aussi s'appliquer au point de vue municipal !**

L'extension du périmètre de notre intercommunalité a eu pour conséquence l'augmentation du nombre de vice-présidents qui est passé de 5 à 7 avec deux nouvelles compétences, l'emploi-mutualisation des moyens et la culture.

Cette extension permet aussi un tour de passe-passe sur l'indemnité du président et des vice-présidents puisque le premier s'est octroyé une augmentation de 712 €/mois et les autres de 155€/mois, soit +18,75% de l'indice 1015 et +4,1% de ce même indice qui sert de référence au traitement du régime indemnitaire des élus. Mais ça, ils n'en parlent pas dans les comptes-rendus des conseils dans le magazine d'information « Juine et Renarde »

Pour information, les simples conseillers communautaires ou municipaux ne touchent aucune indemnité.

Cette mesure ne peut que mal passer à l'heure où ces mêmes personnes se plaignent des restrictions significatives des dotations de l'État et de l'accroissement de la participation de l'intercommunalité au redressement des finances publiques.

Comment ces élus peuvent-ils, dans un premier temps, dénoncer la baisse d'une partie des recettes de l'intercommunalité et dans un second temps, y contribuer en s'augmentant aux frais du contribuable ?